

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

GROUPE DES ÉLUS COMMUNISTES

Conseil Régional
Réunion du 23 – 24 juin 2011

**Révision du contrat de projets Etat – Région et des programmes
opérationnels des fonds européens 2007-2013**
Intervention de Josiane Corbic

Monsieur le Président,
Mes cher(e)s collègues,

Je souhaitais rappeler le peu d'engouement qui était le nôtre à la signature du contrat de projets Etat – Région en 2007. Daniel Gilles avait eu l'occasion de marquer clairement « que le compte n'y était pas » et qu'il ne fallait pas compter sur nous pour taire nos radicales oppositions aux politiques de droite à l'œuvre à cette époque.

Il est clair qu'elles se sont encore aggravées depuis pour la contractualisation et les ressources financières des régions comme dans beaucoup d'autres domaines.

Il avait aussi rappelé le recul de la participation de l'Etat par rapport au précédent et anciennement nommé contrat de plan (la sémantique n'étant pas neutre) et, noté la précipitation dans son élaboration ; un sens bien étriqué de l'idée de concertation car l'Etat une fois de plus avait davantage imposé que dialogué ; et réduit son périmètre d'intervention : la culture, le sport, la jeunesse étant très largement délaissés.

Sans oublier que c'est bien la logique de compétitivité et donc de concurrence entre les territoires qui structurait ces contrats de projets par opposition à une logique de planification d'aménagement du territoire et de péréquations.

Et, pourtant, toujours soucieux de ne rien faire qui ralentisse la mise en œuvre d'investissements et d'actions concourant à améliorer la vie de nos concitoyens, et même avec toutes les limites que je viens d'évoquer, les élus communistes avaient voté ce contrat de projets.

Cette révision à mi-parcours n'a pas modifié notre opinion mais c'est vrai que nous avons pu constater une mise en œuvre positive : 52% des crédits sont engagés; et l'avancement de ceux ci sont comparables entre l'Etat et la Région.

L'Etat n'a pas pu utiliser la clause de revoyure pour se désengager : ce qui était pourtant à craindre mais il n'a pas suivi la Région qui, elle, a augmenté sa contribution de 13 Millions d'euros.

Si le très grand projet BGV est pleinement sur les rails, les axes ferroviaires Rennes/Brest et Rennes/Quimper se sont vus confortés comme une des priorités de notre Région pour diffuser l'effet BGV sur tout le territoire.

Ceci est à mettre principalement à l'actif de la détermination et de la mobilisation des collectivités bretonnes et évidemment de celle du Conseil régional

Concernant les fonds européens, la révision à mi parcours intervient dans le débat actuel sur l'avenir du budget européen après 2013.

La France comme d'autres Etats pousse plutôt à réduire ce budget au nom de l'austérité.

Nous pensons au contraire qu'une revalorisation de ces fonds structurels serait souhaitable mais surtout qu'il s'agirait de mettre en œuvre une véritable politique de cohésion européenne qui joue un rôle de réduction des déséquilibres entre les territoires européens. Ce qui n'est pas, de toute évidence, la priorité.

Comme pour le CPER, ce sont les principes de compétitivité qui priment sur ceux de cohésion territoriale et sociale.

Pour exemple, la Bretagne possède un faible potentiel fiscal, et son caractère péninsulaire est souvent pénalisant. Or, elle a vu sa dotation baisser de 30% par rapport à la période de programmation précédente. Il n'en a pas été de même pour d'autres régions.

Autre exemple, les 100 Millions d'euros du FEDER affectés aux travaux sur les axes Rennes/Quimper et Rennes/Brest étaient loin d'être acquis et sont le fruit de longues discussions avec la Commission européenne. Car, les réserves de la commission se fondaient sur les critères de «l'agenda de Lisbonne» interdisant l'attribution de subventions européennes pour financer des grandes infrastructures d'utilité publique pour préférer une affectation de celles-ci à des projets visant des objectifs de concurrence et de compétitivité.

C'est au terme d'un combat déterminé sur ce thème de l'aménagement et du développement du territoire que cette avancée a donc été obtenue.

Le projet européen, quant à lui, est bien en panne à force de privilégier les très libérales logiques de la concurrence exacerbée, la domination de la banque centrale, le passage en force de traités refusés par les peuples.

Vous savez que nous avons régulièrement dénoncé la volonté d'aggraver les mauvaises logiques des traités successifs, celle de préparer aujourd'hui un pacte Euro plus qui sera un carcan toujours plus prégnant et une tutelle intolérable sur les choix nationaux et ceux des citoyens. Ce n'est pas les évolutions récentes en Grèce, au Portugal, en Irlande et plus généralement l'austérité qui s'abat sur

nombre de populations et de jeunesses qui nous incitera à penser que tout est pour le mieux dans l'ordre libéral.

Mais, si l'on veut véritablement retrouver au plan européen foi et espoir dans l'avenir il faudra changer d'orientations.

Il y a bien une bataille à mener pour un budget européen ambitieux, sur de grands projets structurants, sur de grands travaux, et sur des coopérations en matière de recherche développement d'innovation, sur des convergences sociales, et donc sur le montant de ces fonds, sur leurs redistributions, sur leurs champs d'intervention, sur le transfert de leur gestion aux régions.

Je crois, Monsieur le Président, que vos responsabilités sur les affaires européennes à l'ARF vous conduisent à pousser dans ce sens.

Et nous avons bien une responsabilité commune pour construire un projet européen plus ambitieux et surtout plus progressiste. Soyez assuré de notre détermination constante à œuvrer dans ce sens.